

Valeriana salinca

Valeriana salinca All., Fl. Pedem., I : 3 (1785)

Valériane des débris

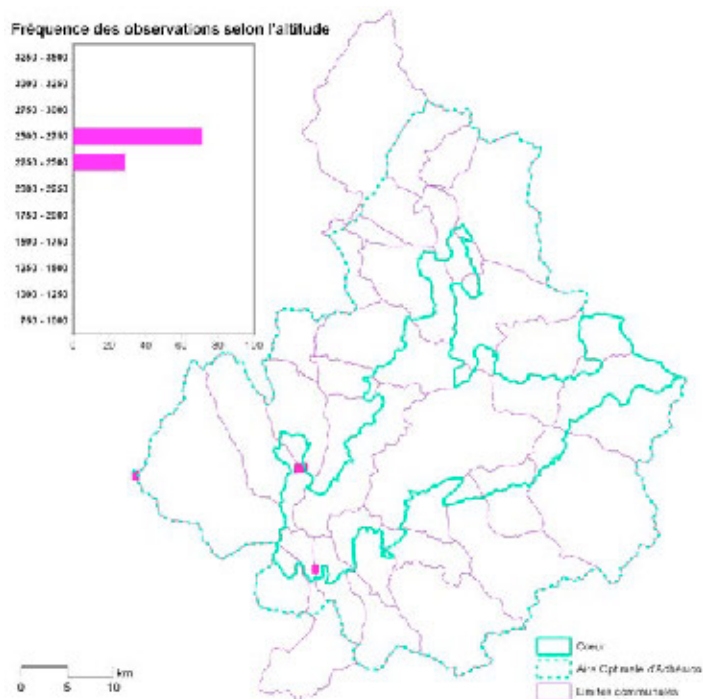
Valeriana salinca

Valerianaceae

Hémicryptophyte

Ouest alpin, Apennin

Protection régionale Rhône-Alpes - LRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Maurice Mollard

Éléments descriptifs

Cette plante vivace de petite taille (5 à 15 cm de hauteur) est entièrement glabre. Elle se reconnaît grâce à ses feuilles oblongues, entières, et à ses fleurs rose clair réunies en tête dense. Elle produit des fruits surmontés d'une aigrette de soies plumeuses. L'autre valériane de petite taille présente en Vanoise est *Valeriana celtica* L. Elle se distingue par ses fleurs jaunes lavées de rouge groupées en épi interrompu sur une tige grêle. Par ailleurs, elle ne vit pas sur le même substrat.

Écologie et habitats

La Valériane des débris est une espèce calcicole de l'étage alpin. En Vanoise, elle pousse dans des cailloutis de calcaires et de cargneules, sur des éboulis et des crêtes ventées où la concurrence d'autres plantes est très faible. Parmi les espèces patrimoniales qui s'observent dans les mêmes milieux sur le massif, citons *Brassica repanda* (Willd.) DC.

Distribution

L'aire de distribution de la Valériane des débris couvre une bonne moitié de l'arc alpin et les Apennins. Historiquement, cette espèce est connue en Savoie au col du Galibier et aux Allues où elle est toujours présente. Elle a été signalée également en Vanoise au mont Cenise (Perrier de la Bâthie, 1917) et à Bourg-Saint-Maurice au col de la Seigne (d'Alleizette, 1928) ; ces deux stations n'ont pas été confirmées récemment. Par contre, deux localités ont été découvertes ces dernières années, respectivement à Villarodin-Bourget vers Tête Noire et à Saint-Martin-de-Belleville dans le vallon de Varlossière (Magnin & Sarrazin, 2007).

Menaces et préservation

Les deux populations actuellement connues dans le Parc national de la Vanoise ne semblent pas soumises à des menaces particulières : la station de Tête Noire se situe dans le cœur du Parc et se trouve ainsi protégée ; celle du vallon de Varlossière est située dans un site très peu fréquenté. Un effort de prospection est à poursuivre pour tenter de retrouver cette espèce protégée dans les sites où elle a été indiquée jadis en Vanoise.